

DILMON FPM

Société à responsabilité limitée au capital de 207.500 euros

Siège social : 23 rue François 1^{er} - 75008 PARIS

444 328 207 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique,

décide, d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, soit un bénéfice net comptable de 802.494 euros, au compte « autres réserves »,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois précédents exercices.

Certifié conforme par la gérance



Gilles de Boissieu

Gérant

DILMON FPM

23 RUE FRANCOIS 1ER
75008 PARIS

SIREN : 444 328 207
APE : 7022Z

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025



SOMMAIRE

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultat

ANNEXES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des créances
- Comptes de régularisation actif
- Capital social
- Tableau variation des capitaux propres
- Etat des échéances des dettes
- Comptes de régularisation passif
- Engagements
- Honoraires commissaires aux comptes
- Les effectifs

BILAN ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,14		0,03
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	100 236	93 744	6 491		1 531	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,25		3,15
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	379 053	231 171	147 882		138 562	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,28		0,40
Participations	12 796		12 796		12 796	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					4 680	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	492 084	324 915	167 169	3,68	157 569	3,58
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				90,60		91,17
Clients	6 000		6 000		90 914	
Clients Factures à établir	4 005 680		4 005 680		2 583 026	
Créances fiscales et sociales	90 408		90 408		33 487	
Autres créances						
Débiteurs divers	15 000		15 000		1 301 693	
Charges constatées d'avance	143 028		143 028		107 914	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	116 720		116 720	2,57	122 841	2,79
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	4 376 837		4 376 837	96,32	4 239 875	96,42
(IV)						

BILAN ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 868 921	324 915	4 544 006	100	4 397 444	100

(2) Dont à moins d'un an

4 260 117

BILAN PASSIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 207 500)	207 500	4,57	207 500	4,72
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		40,05		0,47
Réserve légale	20 750		20 750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 798 981			
Report à nouveau			1 202 394	27,34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	802 494	17,66	596 588	13,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	2 829 725	62,27	2 027 231	46,10
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	227 305	5,00	81 417	1,85
Fournisseurs, factures non parvenues	331 675	7,30	1 414 663	32,17
Dettes fiscales et sociales	1 049 243	23,09	809 764	18,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2		2	
Autres dettes	106 054	2,33	64 366	1,46
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 714 280	37,73	2 370 213	53,90
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 544 006	100	4 397 444	100

(1) Dont à moins d'un an

1 714 280

COMPTE DE RÉSULTAT

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 242 865	5 292 035	2 950 830	55,76
Montant net du chiffre d'affaires	8 242 865	5 292 035	2 950 830	55,76
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	6 250	500	5 750	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		73 262	-73 262	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	2 576	3	2 573	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 251 692	5 365 800	2 885 891	53,78
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	4 748 401	2 269 692	2 478 708	109,21
Impôts, taxes et versements assimilés	103 557	89 447	14 110	15,77
Salaires	1 590 861	1 516 510	74 351	4,90
Cotisations sociales	720 338	670 783	49 555	7,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 941	39 738	5 203	13,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	191	169	22	13,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 208 288	4 586 339	2 621 949	57,17
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 043 404	779 461	263 942	33,86
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		22	-22	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	34 781	43	34 738	
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	34 781	65	34 716	

COMPTE DE RÉSULTAT

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		22	-22	-100,00
Différences négatives de change	69	80	-11	-14,30
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	69	102	-33	-32,69
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	34 713	-37	34 750	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 078 116	779 424	298 692	38,32
Produits exceptionnels (VII)		4 000	-4 000	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		228	-228	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 772	-3 772	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	275 622	186 609	89 013	47,70
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 286 473	5 369 866	2 916 607	54,31
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 483 979	4 773 278	2 710 700	56,79
BÉNÉFICE OU PERTE	802 494	596 588	205 906	34,51

ANNEXES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 544 005,78 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 802 494,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2015-06, n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Informations concernant la première application du Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

L'article 27 du règlement 2022-06 s'applique pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les changements de méthodes comptables induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement ne nécessitent pas de retraitement des comptes antérieurs. Toutefois, tant donné que le Règlement impose de présenter la colonne comparative selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat prévus par le Règlement et que ceux-ci diffèrent de ceux applicables avant son entrée en vigueur, des modifications de présentation doivent être opérés dans la colonne comparative 2024, dans le seul objectif de respecter ces nouveaux modèles.

Les regroupements et reclassements suivants ont été effectués dans les colonnes 2024 du bilan et du compte de résultat :

1. Regroupements

Les charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024, sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles » sans réapprécier leurs qualifications en tant que produits exceptionnels / charges exceptionnelles.

2. Reclassements

Les postes « immobilisations en cours » sont regroupées avec les « avances et acomptes ».

Le poste « charges constatées d'avance » est présenté dans la rubrique « créances ».

La technique comptable des transferts de charges étant supprimée, les transferts de charges d'exploitation 2024 sont présentés :

- S'ils sont rattachés au résultat d'exploitation dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », dans le système de base ou dans le poste « Autres produits » dans le système abrégé ;
- S'ils sont rattachés au résultat financier, dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions » ;
- S'ils sont rattachés au résultat exceptionnel, dans le poste « Produits exceptionnels ».

Ces modifications de présentation ne constituent pas un retraitement des colonnes comparatives 2024, mais ont pour seul objectif de se conformer aux nouveaux modèles du bilan et compte de résultat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Par ailleurs, l'application du Règlement emporte les changements significatifs suivants :

1. Présentation des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement

Néant ou non significatif.

2. Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges

Néant ou non significatif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements des biens décomposables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel 1 à 3 ans
- Installations générales 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	104 570,50		7 895,00
TOTAL	104 570,50		7 895,00
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	138 391,60		9 616,25
Matériel de transport	101 006,76		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	149 863,55		41 709,01
TOTAL	389 261,91		51 325,26
Immobilisations financières			
Autres participations	12 795,73		
Prêts et autres immobilisations financières	4 679,56		115,48
TOTAL	17 475,29		115,48
TOTAL GENERAL	511 307,70		59 335,74

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		12 230,00	100 235,50	
TOTAL		12 230,00	100 235,50	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			148 007,85	
Matériel de transport			101 006,76	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		61 534,34	130 038,22	
TOTAL		61 534,34	379 052,83	
Immobilisations financières				
Autres participations			12 795,73	
Prêts et autres immobilisations financières		4 795,04		
TOTAL		4 795,04	12 795,73	
TOTAL GENERAL		78 559,38	492 084,06	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	103 039,04	2 935,02	12 230,00	93 744,06
TOTAL			103 039,04	2 935,02	12 230,00	93 744,06
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	10 ans	Linéaire	82 753,36	8 769,68		91 523,04
Matériel de transport	5 ans	Linéaire	31 633,97	20 201,35		51 835,32
Matériel de bureau, informatique	3 à 10 ans	Linéaire	136 312,27	13 034,83	61 534,34	87 812,76
TOTAL			250 699,60	42 005,86	61 534,34	231 171,12
TOTAL GENERAL			353 738,64	44 940,88	73 764,34	324 915,18

ETAT DES CRÉANCES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	4 011 680,40	4 011 680,40	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 160,40	1 160,40	
Taxe sur la valeur ajoutée	89 247,86	89 247,86	
Débiteurs divers	15 000,00	15 000,00	
Charges constatées d'avance	143 028,42	143 028,42	
TOTAL	4 260 117,08	4 260 117,08	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	143 028,42
TOTAL	143 028,42

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 005 680,40
Autres créances	15 000,00
TOTAL	4 020 680,40

CAPITAL SOCIAL

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	415,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500,00	415,00

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	207 500							207 500
Réserve légale	20 750							20 750
Autres réserves		1 798 981						1 798 981
Report à nouveau	1 202 394	-1 202 394						
Résultat de l'exercice	596 588	-596 588				802 494		802 494
TOTAL	2 027 231					802 494		2 829 725

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	558 980,73	558 980,73		
Personnel et comptes rattachés	102 908,83	102 908,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 968,21	136 968,21		
Impôts sur les bénéfices	73 138,00	73 138,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	718 342,40	718 342,40		
Autres impôts et taxes assimilées	17 885,87	17 885,87		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2,00	2,00		
Autres dettes	106 054,33	106 054,33		
TOTAL	1 714 280,37	1 714 280,37		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331 675,39
Dettes fiscales et sociales	145 916,47
Autres dettes	106 054,33
TOTAL	583 646,19

ENGAGEMENTS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young et Associés,
Tour First -
1 place des Saisons,
92037
Paris-la Défense cedex, France

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	17 000,00	
Autres missions		
TOTAL	17 000,00	00,00

LES EFFECTIFS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	10	9
Agents de maîtrise	3	4
Employés et techniciens	2	2
PERSONNEL SALARIÉ	15	15



Dilmon FPM
(Anciennement French Properties Management)
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Dilmon FPM **(Anciennement French Properties Management)**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Dilmon FPM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dilmon FPM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que, votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. Bor'.

Clotilde Bor

DILMON FPM

23 RUE FRANCOIS 1ER
75008 PARIS

SIREN : 444 328 207
APE : 7022Z

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

SOMMAIRE

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultat

ANNEXES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des créances
- Comptes de régularisation actif
- Capital social
- Tableau variation des capitaux propres
- Etat des échéances des dettes
- Comptes de régularisation passif
- Engagements
- Honoraires commissaires aux comptes
- Les effectifs

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,14		0,03
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	100 236	93 744	6 491		1 531	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,25		3,15
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	379 053	231 171	147 882		138 562	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,28		0,40
Participations	12 796		12 796		12 796	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					4 680	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	492 084	324 915	167 169	3,68	157 569	3,58
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				90,60		91,17
Clients	6 000		6 000		90 914	
Clients Factures à établir	4 005 680		4 005 680		2 583 026	
Créances fiscales et sociales	90 408		90 408		33 487	
Autres créances						
Débiteurs divers	15 000		15 000		1 301 693	
Charges constatées d'avance	143 028		143 028		107 914	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	116 720		116 720	2,57	122 841	2,79
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	4 376 837		4 376 837	96,32	4 239 875	96,42
(IV)						

BILAN ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 868 921	324 915	4 544 006	100	4 397 444	100

(2) Dont à moins d'un an

4 260 117

BILAN PASSIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 207 500)	207 500	4,57	207 500	4,72
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		40,05		0,47
Réserve légale	20 750		20 750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 798 981			
Report à nouveau			1 202 394	27,34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	802 494	17,66	596 588	13,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	2 829 725	62,27	2 027 231	46,10
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	227 305	5,00	81 417	1,85
Fournisseurs, factures non parvenues	331 675	7,30	1 414 663	32,17
Dettes fiscales et sociales	1 049 243	23,09	809 764	18,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2		2	
Autres dettes	106 054	2,33	64 366	1,46
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 714 280	37,73	2 370 213	53,90
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 544 006	100	4 397 444	100

(1) Dont à moins d'un an

1 714 280

COMPTE DE RÉSULTAT

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 242 865	5 292 035	2 950 830	55,76
Montant net du chiffre d'affaires	8 242 865	5 292 035	2 950 830	55,76
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	6 250	500	5 750	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		73 262	-73 262	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	2 576	3	2 573	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 251 692	5 365 800	2 885 891	53,78
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	4 748 401	2 269 692	2 478 708	109,21
Impôts, taxes et versements assimilés	103 557	89 447	14 110	15,77
Salaires	1 590 861	1 516 510	74 351	4,90
Cotisations sociales	720 338	670 783	49 555	7,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 941	39 738	5 203	13,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	191	169	22	13,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 208 288	4 586 339	2 621 949	57,17
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 043 404	779 461	263 942	33,86
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		22	-22	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	34 781	43	34 738	
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	34 781	65	34 716	

COMPTE DE RÉSULTAT

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		22	-22	-100,00
Différences négatives de change	69	80	-11	-14,30
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	69	102	-33	-32,69
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	34 713	-37	34 750	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 078 116	779 424	298 692	38,32
Produits exceptionnels (VII)		4 000	-4 000	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		228	-228	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 772	-3 772	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	275 622	186 609	89 013	47,70
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 286 473	5 369 866	2 916 607	54,31
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 483 979	4 773 278	2 710 700	56,79
BÉNÉFICE OU PERTE	802 494	596 588	205 906	34,51

ANNEXES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 544 005,78 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 802 494,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2015-06, n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Informations concernant la première application du Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

L'article 27 du règlement 2022-06 s'applique pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les changements de méthodes comptables induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement ne nécessitent pas de retraitement des comptes antérieurs. Toutefois, tant donné que le Règlement impose de présenter la colonne comparative selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat prévus par le Règlement et que ceux-ci diffèrent de ceux applicables avant son entrée en vigueur, des modifications de présentation doivent être opérés dans la colonne comparative 2024, dans le seul objectif de respecter ces nouveaux modèles.

Les regroupements et reclassements suivants ont été effectués dans les colonnes 2024 du bilan et du compte de résultat :

1. Regroupements

Les charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024, sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles » sans réapprécier leurs qualifications en tant que produits exceptionnels / charges exceptionnelles.

2. Reclassements

Les postes « immobilisations en cours » sont regroupées avec les « avances et acomptes ».

Le poste « charges constatées d'avance » est présenté dans la rubrique « créances ».

La technique comptable des transferts de charges étant supprimée, les transferts de charges d'exploitation 2024 sont présentés :

- S'ils sont rattachés au résultat d'exploitation dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », dans le système de base ou dans le poste « Autres produits » dans le système abrégé ;
- S'ils sont rattachés au résultat financier, dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions » ;
- S'ils sont rattachés au résultat exceptionnel, dans le poste « Produits exceptionnels ».

Ces modifications de présentation ne constituent pas un retraitement des colonnes comparatives 2024, mais ont pour seul objectif de se conformer aux nouveaux modèles du bilan et compte de résultat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Par ailleurs, l'application du Règlement emporte les changements significatifs suivants :

1. Présentation des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement

Néant ou non significatif.

2. Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges

Néant ou non significatif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements des biens décomposables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel 1 à 3 ans
- Installations générales 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	104 570,50		7 895,00
TOTAL	104 570,50		7 895,00
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	138 391,60		9 616,25
Matériel de transport	101 006,76		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	149 863,55		41 709,01
TOTAL	389 261,91		51 325,26
Immobilisations financières			
Autres participations	12 795,73		
Prêts et autres immobilisations financières	4 679,56		115,48
TOTAL	17 475,29		115,48
TOTAL GENERAL	511 307,70		59 335,74

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		12 230,00	100 235,50	
TOTAL		12 230,00	100 235,50	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			148 007,85	
Matériel de transport			101 006,76	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		61 534,34	130 038,22	
TOTAL		61 534,34	379 052,83	
Immobilisations financières				
Autres participations			12 795,73	
Prêts et autres immobilisations financières		4 795,04		
TOTAL		4 795,04	12 795,73	
TOTAL GENERAL		78 559,38	492 084,06	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	103 039,04	2 935,02	12 230,00	93 744,06
TOTAL			103 039,04	2 935,02	12 230,00	93 744,06
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	10 ans	Linéaire	82 753,36	8 769,68		91 523,04
Matériel de transport	5 ans	Linéaire	31 633,97	20 201,35		51 835,32
Matériel de bureau, informatique	3 à 10 ans	Linéaire	136 312,27	13 034,83	61 534,34	87 812,76
TOTAL			250 699,60	42 005,86	61 534,34	231 171,12
TOTAL GENERAL			353 738,64	44 940,88	73 764,34	324 915,18

ETAT DES CRÉANCES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	4 011 680,40	4 011 680,40	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 160,40	1 160,40	
Taxe sur la valeur ajoutée	89 247,86	89 247,86	
Débiteurs divers	15 000,00	15 000,00	
Charges constatées d'avance	143 028,42	143 028,42	
TOTAL	4 260 117,08	4 260 117,08	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	143 028,42
TOTAL	143 028,42

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 005 680,40
Autres créances	15 000,00
TOTAL	4 020 680,40

CAPITAL SOCIAL

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	415,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500,00	415,00

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	207 500							207 500
Réserve légale	20 750							20 750
Autres réserves		1 798 981						1 798 981
Report à nouveau	1 202 394	-1 202 394						
Résultat de l'exercice	596 588	-596 588				802 494		802 494
TOTAL	2 027 231					802 494		2 829 725

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	558 980,73	558 980,73		
Personnel et comptes rattachés	102 908,83	102 908,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 968,21	136 968,21		
Impôts sur les bénéfices	73 138,00	73 138,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	718 342,40	718 342,40		
Autres impôts et taxes assimilées	17 885,87	17 885,87		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2,00	2,00		
Autres dettes	106 054,33	106 054,33		
TOTAL	1 714 280,37	1 714 280,37		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331 675,39
Dettes fiscales et sociales	145 916,47
Autres dettes	106 054,33
TOTAL	583 646,19

ENGAGEMENTS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young et Associés,
Tour First -
1 place des Saisons,
92037
Paris-la Défense cedex, France

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	17 000,00	
Autres missions		
TOTAL	17 000,00	00,00

LES EFFECTIFS

DILMON FPM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	10	9
Agents de maîtrise	3	4
Employés et techniciens	2	2
PERSONNEL SALARIÉ	15	15